

Copie des questions

Relatives a l'état de L'Ecole de la Commune du Chattelard

Questions

Réponses.

1.
Rapports locaux

1.° Nom de l'endroit où est située l'école
a Est ce un bourg ou village un hameau ou un lieu isolé ?

Chattelard le matin.

C'est un village

b Est ce une Commune proprement dite ou a quelle Commune appartient-il ?

C'est une Commune proprement

c De quelle Paroisse de quelle Agerche ressort-il ?

Grangette

d District

Romont

e Canton

Fribourg

2.° Eloignement des maisons appartenant au ressort de l'école
La circonférence du premier $\frac{1}{4}$ d'heure contient 34 Maisons
celle du Second 12.
celle du troisième 12.

Le Chattelard a 58 Maisons
toutes renfermées dans la circonférence d'un quart d'heure.

3.° Noms des villages
Des hameaux ou
Des fermes appartenant
au ressort de
chaque Ecole

Le haux du Paquit a
12 Maisons a peu près réunies
et contenant dans la circonférence
du second quart d'heure de l'école

a On indiquera l'éloignement
de chacun
du lieu de l'école

La Maulire a 12 Maisons
presque réunies éloignées de
trois bon quarts d'heure
de l'école ces deux hameaux
sont du ressort du Châtelard

Le nombre des enfants
de chaque endroit
qui la fréquentent

Le Châtelard a 24 Enfants
qui fréquentent l'école

Le haux du Paquit a 7 Enfants
qui fréquentent l'école

La Maulire a 14 Enfants

N. B. en tout 45 Enfants
qui ont la liberté de fréquenter
l'école,

4.° Eloignement des
écoles voisines
jusqu'à une lieue
en circonférence

De l'école de Graugette une
demie lieue celle de Massonnens
a trois quarts d'heures
et a celle de Sorans, celle de
Sâles, celle de Susternens
une bonne lieue du prédit
Châtelard

II.

Instruction

5.° Qu'en enseigne-t-on
dans chaque école

La lecture l'écriture l'orthographe
le calcul le plainchant,

6.° Livres élémentaires
les quels sont
en usage ?

la Religion, la Grammaire
un abrégé de la Grammaire
françoise

des livres intitulés le Devoir
du Chrétien

7.° Préceptes et régle-
ment comment
sont-ils observés ?

On observe exactement les pré-
ceptes et réglemens en usage
jusqu'à présent

8 Durée de L'école
chaque jours ?

Trois heures le matin le soir
depuis neuf heures jusqu'à midi
en temps d'hiver et l'été dep-
uis 6 heures jusqu'à neuf heures
aussi du matin
Ils sont classés autant que
possible.

9 Les Enfants sont
ils distribués ou
classés

III.

Relations
personnelles

Instituteurs

Qui a établi
jusqu'ici le Ré-
gent et de quelle
manière ?

La Commune du Châtelard

D'où est-il ?

Du Châtelard.

Son nom ?

Pierre Chassot.

Son âge ?

trente deux ans.

Sa famille
combien d'enfants
a-t-il ?

Deux enfants.

Depuis combien
de temps est-il
instituteur ?

Depuis deux ans.

Où a-t-il été
auparavant,
quelle étoit sa
vocation précé-
dente ?

Au Châtelard

Mason.

Reunit-il à
son office quelle
qu'autre fonction ?

Il est Sacristain et Chantre

quelle sont
celles ?

Écoliers combien
pensent fréquen-
tent l'école

48.

En hiver ? Soit
En été ? ^{garçons} ou filles

48 Soit garçons que filles
quelques uns de moins à cause
des ouvrages de la campagne

IV.

Rapports
Economiques

Biens et fonds
de chaque école
Possède-t-elle de
pareils fonds ?

Il n'y a point de Biens
fonds en terre ni en obliga-
tion attachés à l'école.

Quelle en est
la valeur ?

Source des revenus
Les biens d'écoles
sont ils réunis à
ceux de l'Église
ou des pauvres ?

Non

Prix de l'école
payé ton pour
y être admis com-
bien ?

Trente Ecus de 20 baches
pour un an.

Bâtiment de
l'école

un.

Quel en est l'état
est il neuf ou vieux
ou délabré

Environ tout neuf

Il y a-t-il qu'une
Chambre pour l'é-
cole dans quel bati-
ment ?

Au défaut l'endroit
public destiné à
l'école l'instituteur
loue-t-il peut-être
la maison

Qui est chargé
de la maintenance
de l'endroit où se
fait l'école ?

Pension de l'insti-
tuteur ou maître
d'école ?

En argent

bled vin ou bois ?
De quelle source
dérive-t-elle ?

à fondations ?

Biens d'église ?
De l'argent par
les pères de famille
et placé avec pro-
fite

La Commune a bâti
une maison à ces frais pour
loger le Régent et tenir
l'école.

La Commune.

huité Ecus de robes

Environ pour la moitié de
mon affoyage en bois
fourni par la Commune

100 Ecus par un particulier
de la Commune ?

Il est à savoir que dit
Régent et tenu de servir
le révérent Chapelain faites
et jalousies, dont sonner
les Clauches le matin le soir
et à midi, et servir pour la
Messe et chanter les vêpres
et Graines quand il en a
tout cela est attaché au bénéfice de l'école

Et que le dit Régent ne Retire rien pour
ce la que les 30 Ecus qu'ils sont pour tenir
l'ecole,

En si encor le dit Régent etenu de faire la
moitié a L'Eglise Paroiciale, dont sonner
les offices de paroice le matin et le Soir et a
midi et pour le mauriteins aussibien qu'en
Sérelir les morts chanter les office pour insidre
tout se qu'il a affaire avec le Regent de
Grangette conjointement, dont nous retirons
pour ces articles la a chaqu'un environ
quatre Sacs de mécel payables par chaques
ménages jadis un quarteron par ménage
plus a de ménage dans la Paroice plus
nous avons de quarterons moir a de ménages
moir nous avons de quarterons S'est bien
pour m'expliquer que les Sacs ne sont
pas toutes les années egal complet.